

Bilan de l'expérimentation menée par DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Territoires pilotes de sobriété foncière

Anticiper, repérer, expérimenter



SOMMAIRE

***	Contexte national			
	\checkmark	Stratégie nationale et grands enjeux du ZAN	3	
	\checkmark	Territoires pilotes de sobriété foncière TPSF	4	
	\checkmark	Les 4 leviers d'action proposés par la démarche TPSF	: 5	
**	Contexte local: candidature de DPVa			
	\checkmark	Contexte et objectifs de l'expérimentation	6	
	\checkmark	Les 5 communes cibles et leur problématique	7	
	\checkmark	Les intentions affichées	8	
*	Acteurs et gouvernance			
	\checkmark	Pilotage et équipe de coordination	9	
	\checkmark	Une équipe inédite au service de l'expérimentation	10	

Démarche

✓	Méthodologie	11
✓	Identification selon les 4 leviers d'action TPSF	14
\checkmark	Les sites d'expérimentation ciblés	27
\checkmark	Projets démonstrateurs : Trans-en-Provence	28
✓	Projets démonstrateurs : Draguignan – Ilot Commanderie	38
\checkmark	Projets démonstrateurs : Draguignan – La Garrigue	48
✓	Projets démonstrateurs : Flayosc	57
√	Projets démonstrateurs : Salernes	67

CONTEXTE NATIONAL

Stratégie nationale et grands enjeux du ZAN

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 prévoit un article de programmation destiné à atteindre l'objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050 (objectif ZAN).

Cet article prévoit que le rythme de l'artificialisation des sols dans les 10 années suivant la promulgation de la loi Climat et résilience "doit être tel que, sur cette période, la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale soit inférieure à la moitié de celle observée sur les 10 années précédant cette date.

Ces objectifs sont appliqués de manière différenciée et territorialisée, dans les conditions fixées par la loi". Pour ce faire, la loi prévoit en particulier des dispositions permettant d'intégrer des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols notamment dans le SRADDET, les SCoT et les PLU et PLUi.

Les grands enjeux du ZAN



Un engagement : Atteindre le "zéro artificialisation nette" en 2050 et réduire de moitié le rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) en 10 ans (article 191 de la LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets).

Trois axes:

- 1- Observer / Communiquer : penser et promouvoir un nouveau modèle d'aménagement
- 2- Planifier / Encadrer : Mettre en cohérence les leviers normatifs pour maîtriser l'étalement urbain et préserver les ENAF
- 3- Accompagner / Valoriser les démarches territoriales en faveur de la sobriété foncière.

Insertion de la **définition de l'artificialisation** dans les principes généraux du Code de l'Urbanisme (L 101-2)

Déterminants de l'atteinte du ZAN rappelés dans les principes généraux du Code de l'urbanisme (L 101-2-1)

- « L'atteinte des objectifs mentionnés au 6° bis de l'article L. 101-2 résulte de l'équilibre entre :
- « 1º La maîtrise de l'étalement urbain ;
- « 2º Le renouvellement urbain ;
- « 3º L'optimisation de la densité des espaces urbanisés ;
- « 4º La qualité urbaine ;
- « 5º La préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville ;
- « 6º La protection des sols des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- « 7º La renaturation des sols artificialisés. » (article 192)

CONTEXTE NATIONAL

Territoires pilotes de sobriété foncière TPSF

La mission s'est inscrite dans le cadre de la démarche "Territoires Pilotes de Sobriété Foncière" (TPSF) initiée par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations aux Collectivités Territoriales et le Ministère de la Transition Écologique, en s'appuyant sur l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) / Action Cœur de Ville (ACV), la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

Dans le prolongement de la dynamique lancée par le programme national Action Cœur de Ville (notamment avec « Réinventons nos cœurs de ville ») et le dispositif Petite Ville de Demain (PVD), cette démarche vise à définir des méthodes et des outils de sobriété foncière pour les territoires volontaires. Il s'agit de :

- questionner l'usage des sols comme bien commun et ressource limitée, leur consommation pour l'urbanisation, leur valeur financière, agricole, paysagère,
- tester in situ, avec les acteurs locaux et en mobilisant les opérateurs adéquats, des stratégies "zéro artificialisation nette" adaptées à ces territoires,
- démontrer la possibilité ou les limites de l'intensification des usages et des fonctions urbaines, mais également du recyclage foncier et immobilier, afin de construire une ville plus attractive à l'aune des enjeux climatiques et environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires.



- > 7 territoires Lauréats du dispositif
- 25 territoires intégrés dans le cercle des pionniers de la sobriété foncière.

CONTEXTE NATIONAL

Les 4 leviers d'action proposés par la démarche TPSF

La démarche des Territoires pilotes de sobriété foncière propose 4 leviers d'action, en les adaptant aux enjeux du terrain, et en faisant participer les habitants et usagers à leur mise en œuvre concrète :

RENATURER

Pour redonner l'envie de vivre en ville, renforcer l'attractivité des centres anciens et y faire émerger de nouveaux projets et programmes, la place du végétal est indispensable.

Avec le réchauffement des îlots urbains, l'implantation d'espaces généreux de nature en ville, appropriables par les usagers et favorisant la marche et l'activité, est un levier puissant d'amélioration des conditions d'habitat, de revalorisation immobilière et de renaissance de quartiers commerçants.



La Place de la Brèche à Niort (Deux-Sèvres)

TRANSFORMER

Tout programme nouveau doit pouvoir s'imaginer dans la transformation de bâtiments existants sans affectation, sous occupés, ou obsolètes.

Les opérations peuvent s'avérer complexes et coûteuses - c'est sur ces points qu'il nous faut progresser ensemble - mais le résultat est tou-iours très satisfaisant car il révèle l'histoire, le patrimoine et l'identité des villes où se réalisent ces projets, qui font la fierté des habitants et usagers.



La Filature à Ronchamp (Haute-Saône)



La Manufacture à Dieppe (Seine-Maritime)

Le Guérandais à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)5

INTENSIFIER

Permettre à un équipement de recevoir différentes fonctions durant la journée, la semaine, ou l'année, hybrider les programmes, accueillir des publics diversifiés et des activités portées par différentes structures, permet de favoriser le lien social et de diminuer les déplacements motorisés des habitants.

C'est également une source d'économie pour la collectivité en charge du fonctionnement.



La Médiathèque Estaminet de Grenay (Pas-de-Calais)

DENSIFIER

Les centre-villes et leurs périphéries urbaines (zones d'activités, commerciales, lotissements ou grands ensembles peu denses, délaissés d'infrastructures ou friches industrielles) recèlent de nombreuses opportunités pour accueillir de nouvelles fonctions urbaines, davantage d'espace public et de mixité, au bénéfice des habitants et des entreprises.

Les révéler permet de redonner vie à des quartiers vieillissants, parfois déqualifiés et de les ouvrir à de nouveaux usages.

CONTEXTE LOCAL: Candidature DPVa

Contexte et objectifs de l'expérimentation

- ➤ Démarche TPSF qui s'est présentée comme une opportunité pour DPVa de retravailler sur son SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) dont le caractère exécutoire a été levé par le préfet en 2020 au motif de fond d'une absence d'un projet de territoire cohérent conduisant à une consommation excessive d'espace,
- Démarche qui a associé des conditions favorables à DPVa permettant de répondre aux objectifs de l'Etat sur le programme de sobriété foncière tout en agissant pour le compte de DPVa dans l'accompagnement de la reprise du SCoT :
 - un appui technique d'une AMO nationale (Agence dixit.net),
 - un appui financier pour obtenir une AMO locale : engagement de l'Etat pour un financement à hauteur de 50%,
 - le calendrier de la démarche, de la fin 2020 à début 2023, coïncidant avec l'objectif des travaux de reprise du SCoT.
- Les communes cibles ont été celles dont les Plan Local d'Urbanisme faisaient apparaître de nombreuses zones d'extension urbaine : Salernes, Trans-en-Provence, Flayosc et La Motte et enfin Draguignan,
- La Dracénie ayant été profondément marquée par les inondations de juin 2010 et épisodes méditerranéens des dernières années, la problématique de la résilience climatique et du risque d'inondation et caniculaire a été soulevée comme sujet à aborder au travers de la sobriété foncière, notamment pour la commune de Trans-en-Provence.

CONTEXTE LOCAL: Candidature DPVa

Les 5 communes cibles et leur problématique

Les 5 communes cibles ont manifesté leur intérêt pour participer à l'expérimentation TPSF en faisant chacune part des problématiques auxquelles elles étaient confrontées :

- Draguignan : intensifier la ville là où elle offre le plus de services aux habitants (quartiers de la commanderie, entre couvent des minimes et chapelle de l'observance), offrir de nouveaux logements confortables en cœur de ville,
- Trans-en-Provence : faire face à la fragilité de localisation de la zone commerciale autour de la départementale et en zone inondable + rattraper les besoins en matière d'habitat,
- Salernes : souhait d'un accompagnement et d'expertise sur les questions de zones potentiellement artificialisables dans le contexte de la révision du PLU,
- Flayosc : un PLU qui pourrait être plus vertueux et qui souhaite mener une réflexion sur 2 sites à requalifier,
- La Motte : appui d'expertise permettant d'envisager différemment les aménagements et la valorisation d'un potentiel agricole, en particulier viticole, et développement d'une activité touristique.

CONTEXTE LOCAL: Candidature DPVa

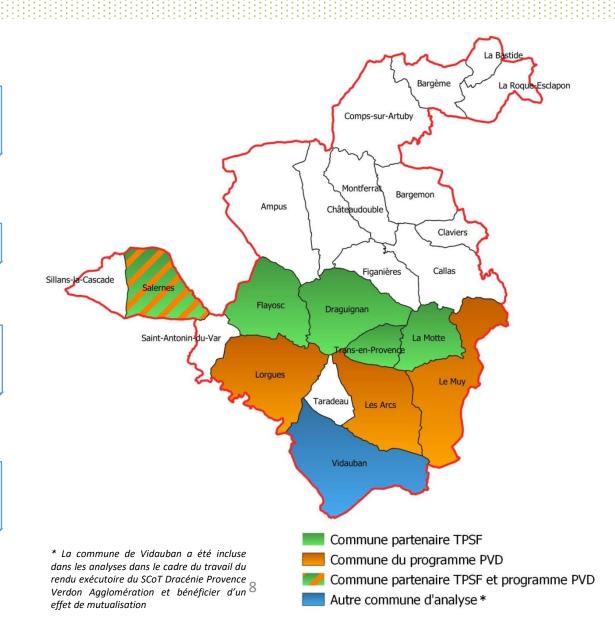
Les intentions affichées

Revitaliser les centralités en proposant des logements attractifs en cœur de ville ou de village pour les familles

Reconfigurer les zones d'activités situées en zone inondable

Réorganiser les zones commerciales pour en permettre l'accès par différents modes

Développer une agriculture urbaine qui favorise les circuits courts dans une perspective d'autonomie alimentaire



ACTEURS ET GOUVERNANCE

Pilotage et équipe de coordination

Pilotage de la mission

La Maîtrise d'ouvrage de la mission a été assurée par Dracénie Provence Verdon agglomération, qui a bénéficié d'un soutien technique et financier dans le cadre de l'expérimentation nationale.

Equipe de coordination nationale

Une équipe de coordination réunissant le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA), la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN), Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages-Sous-direction de l'Aménagement Durable (DHUP), l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires - direction nationale Action Cœur de Ville (ANCT) et l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage nationale (agence dixit.net) a assuré le suivi de la démarche et l'accompagnement des territoires.

Comité opérationnel : instance de pilotage

Le Comité opérationnel local s'est régulièrement réuni, à toutes les étapes clefs de la démarche.

Volontairement resserré, il a associé élus, techniciens et partenaires de la collectivité pour constituer une instance de partage, de débat et d'arbitrage pour mieux définir les orientations.

ACTEURS ET GOUVERNANCE

Une équipe inédite au service de l'expérimentation

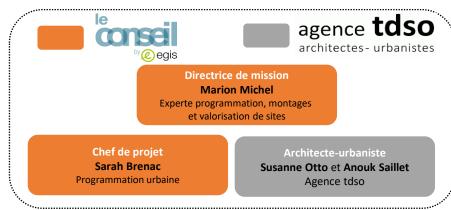
Phase 1





Phase 2

ÉQUIPE PROJET





Le comité opérationnel TPSF















plan urbanisme construction architecture



Méthodologie

Une mission qui s'est déroulée en 2 temps :

Une première phase de fin 2020 à mi 2022 ponctuée par 3 comités opérationnels :

- Présentation de la démarche et de la méthodologie,
- «révélation du foncier invisible» : phase d'identification des fonciers mobilisables dans l'enveloppe urbaine de secteurs jugés prioritaires de l'EPCI et définition des secteurs prioritaires,
- Analyse des secteurs prioritaires et à détermination des sites de projets démonstrateurs.

Une deuxième phase jusqu'à fin 2023 ponctuée par un comité opérationnel local de synthèse :

• Phase d'expérimentation par des projets démonstrateurs sur les sites repérés en phase 1 au travers d'études pré-opérationnelles visant à tester des pistes de mobilisation de ce foncier.

En parallèle de la mission :

- Une capitalisation de la démarche de manière continue : dialogue entre les territoires, suivi national et montée en généralité.
- Le fil conducteur du travail sur le SCOT, avec des réflexions menées à l'échelle des 9 communes les plus consommatrices de foncier pour révéler le foncier invisible qui ont permis d'argumenter et arbitrer les décisions / des réunions TPSF et SCoT regroupées

Méthodologie

Phase 1 Révéler le foncier invisible

Confirmer les secteurs prioritaires proposés

- Réunion de lancement
- Visite de terrain
- Analyse des secteurs prioritaires : appropriation des documents stratégiques du territoire et des études de l'audat.var (analyse par levier de sobriété foncière, localisation et caractérisation des secteurs de concentration de foncier mobilisable)

Analyser les secteurs prioritaires et évaluer les opportunités d'intervention

- Evaluation des opportunités d'intervention pour chaque site
- Appui au choix des sites démonstrateurs
- Préparation et participation à 1 Comité opérationnel

Phase 2 Expérimenter par des projets démonstrateurs

Explorer le champ des possibles

- Élaboration de scénarios exploratoires pour les 5 sites retenus :
 - Visite de site
 - Étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère
 - Étude de marché et entretiens
 - Faisabilité spatiale
 - Approfondissement des principales contraintes techniques
 - Élaboration des pistes de montages opérationnels et fonciers
- 5 réunions de présentation des scénarios en comité opérationnel resserré (spécifique à chaque site)

Etudes pré opérationnelles

- Élaboration d'un scénario définitif pour chaque site pilote :
 - Consolidation de la programmation
 - Conception urbaine et architecturale
 - Définition d'un montage opérationnel
 - Bilan financier
- 5 réunions de présentation du scénario définitif en comité opérationnel resserré (spécifique à chaque site)
- Préparation et animation d'un comité opérationnel local de synthèse















Interco et communes

Secteurs d'étude

Sites expérimentaux

Les premiers secteurs d'étude ont été repérés au regard :

- des capacités à mettre en œuvre des leviers de la sobriété foncière,
- de leur capacité à devenir des secteurs de projets, urbains et de réflexion dans le cadre des PLU sur des périmètres élargis,



La sélection des sites a été opérée au regard :

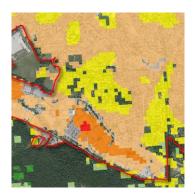
- de leur capacité à être intégrés dans une réflexion PLU à court et moyen terme,
- de l'apport méthodologique dans le cadre de l'expérimentation,
- d'une opérationnalité à court ou moyen terme.

Le levier d'action « RENATURER » : Une approche par les besoins

La démarche autour du levier « renaturation » a consisté non pas à définir des espaces à renaturer en compensation d'espaces urbanisés mais à identifier des secteurs nécessitant une renaturation au sein même du tissu urbain, dans le cadre de la lutte contre la surchauffe urbaine, autour des notions d'îlot de chaleur, îlot de fraîcheur. Ils ont été identifiés selon 3 critères :

- L'analyse du couvert végétal afin identifier des secteurs urbains sans couvert végétal,
- L'analyse de la température au sol pour identifier les endroits de surchauffe * constatés au niveau du sol, avec comme principe d'aller renaturer ces endroits
- L'analyse de la proximité aux parcs et espaces verts publics selon un besoin « social » avec comme principe d'aller renaturer des secteurs en défaut d'espaces verts publics à proximité









* Dans le cadre de la démarche TPSF l'analyse a été basée sur une seule année et date mais il est possible depuis d'avoir des données avec moyennes sur plusieurs années.

Mise en parallèle de la surchauffe urbaine avec les espaces verts sachant que plus il y a d'espaces végétalisés et moins il y a de surchauffe.

Le levier d'action « RENATURER » : la carence en couvert végétal des enveloppes urbaines

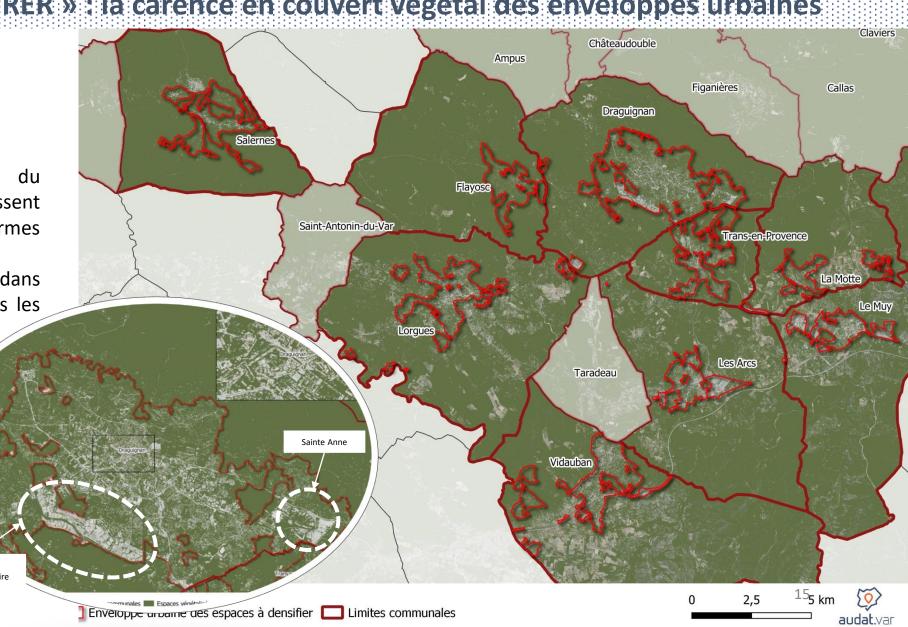
Constat:

Des enveloppes urbaines au sein du territoire du SCoT qui apparaissent fortement végétalisés liées à des formes urbaines relativement peu dense,

Un végétal nettement moins présent dans les cœurs de ville historiques et dans les

espaces d'activités.

L'exemple de Draguignan



Le levier d'action « RENATURER » : Les secteurs de surchauffe urbaine

Analyse de la température au sol

Secteurs de surchauffe identifiés :

Les nappes de stationnement,

Les toitures des zones d'activités,

Les équipements sportifs.

L'exemple de Draguignan

surface par rapport à la moyenne (°C)

-11 - -5

-5 - -3,0

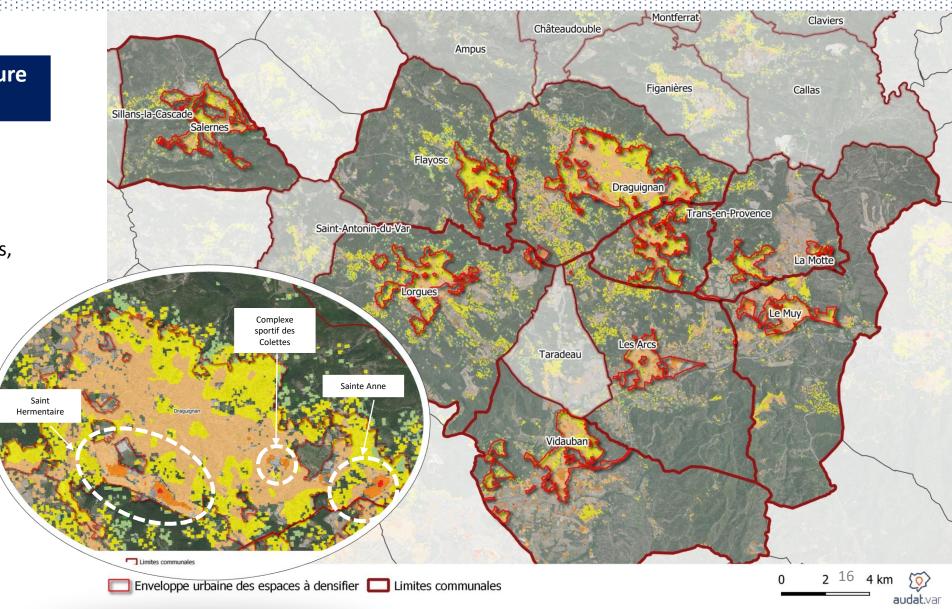
-3,0 - -1,0

-1,0 - 1,0

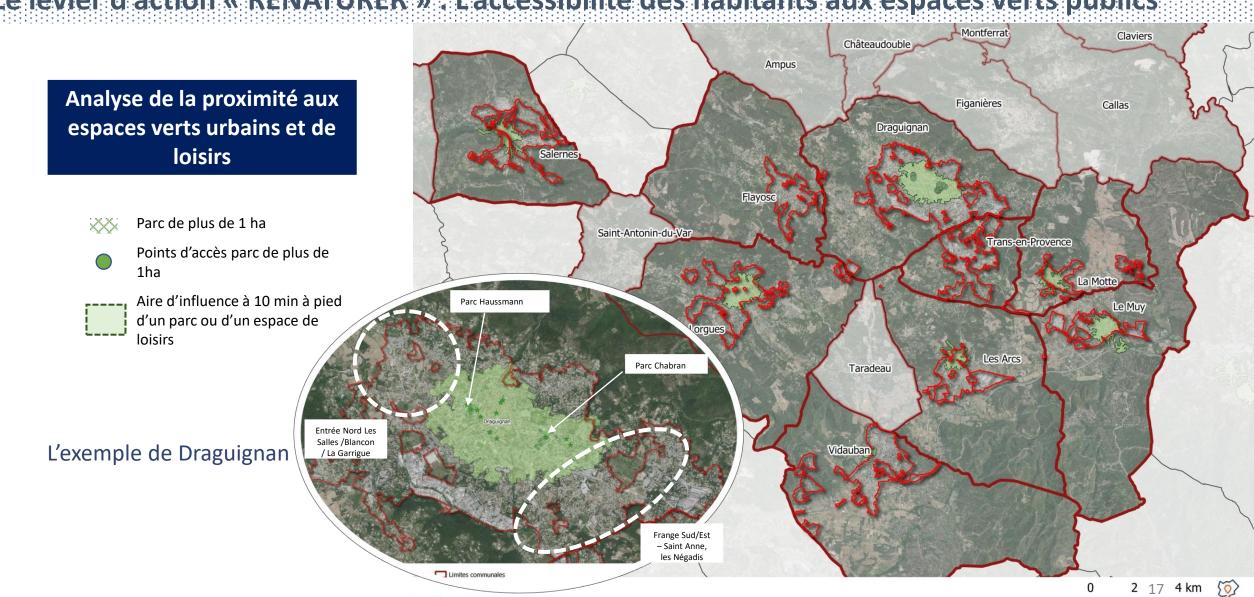
1,0 - 3,0

3,0 - 5

Ecart des températures de



Le levier d'action « RENATURER » : L'accessibilité des habitants aux espaces verts publics



🔲 Enveloppe urbaine des espaces à densifier 🔲 Limites communales

Le levier d'action « DENSIFIER »

La démarche autour du levier « densifier » a consisté à approcher, à l'aide des fichiers fonciers, l'ensemble des secteurs qui étaient libres d'occupation au sein des enveloppes urbaines identifiées dans le cadre du SCoT :

- parcelles vides avec un Coefficient d'Emprise au Sol (CES) inférieur à 6%,
- foncier du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Pour l'expérimentation, vu que l'on se trouvait dans des enveloppes urbaines extrêmement développées, le souhait a été de cibler plutôt des hectares prioritaires à proximité des centres.

Exemple : sur les 322 ha de gisements fonciers observés sur Draguignan, sans regarder les contraintes règlementaires ou physiques des sites, on arrivait à 32ha dans un périmètre de 500 m du centre et 105 hectares dans un périmètre de 1000m.

Cela n'a pas été traduit en termes de potentiel de logements mais comme des capacités à agir ; cela pouvant être questionné comme potentiel de renaturation ou de création d'espaces verts publics par exemple.

La question de la densification a été abordée sous 2 prismes :

- Le prisme des parcelles vides ou sous occupées au sein de l'enveloppe urbaine,
- Le prisme de potentiel de renouvellement urbain avec des ilots qui apparaissait « mal structurés, mal remplis » ou en sous densité par rapport à la périphérie immédiate.



Le levier d'action « DENSIFIER »

Le levier d'action «DENSIFIER »

Les enjeux de la densification

- Acceptabilité d'une densification urbaine
- Amélioration du fonctionnement et de la qualité urbaine des espaces



Passer d'une logique de remplissage à une logique de recomposition urbaine dans les périmètres de centralités et de leurs périphéries immédiates (500m)







Avant

Après





Après

Le levier d'action « DENSIFIER »

Identification du foncier non occupé

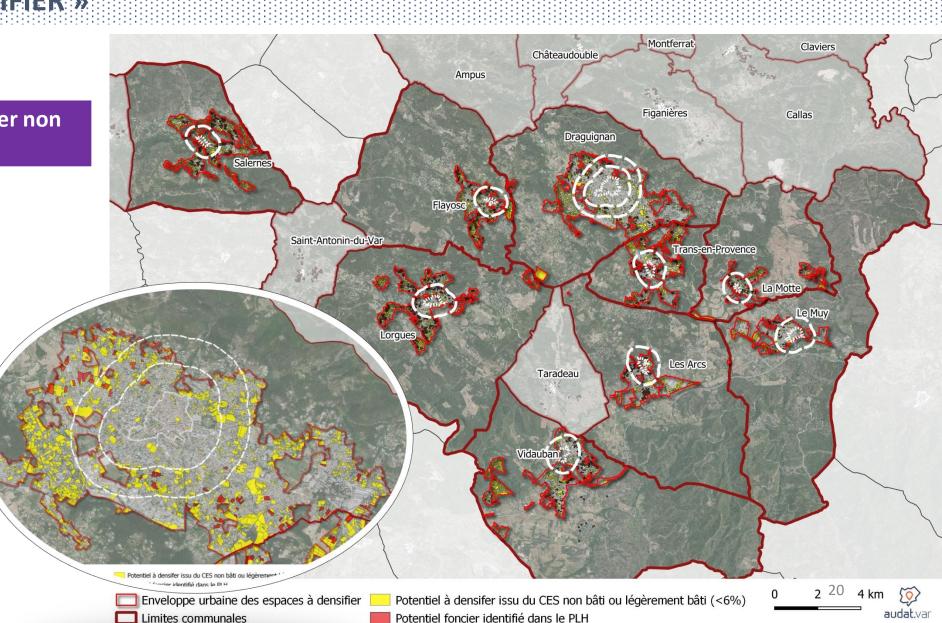
Gisement foncier :

1774 ha

Aire d'influence centre-ville

500 m: 348 ha

L'exemple de Draguignan



Le levier d'action «INTENSIFIER »

La démarche autour du levier « intensification » à démarrer par un souhait de mettre en place un retour d'expérience sur le temps d'utilisation des bâtiments publics.

Les collectivités ont été questionnées pour savoir si elles avaient des équipements publics qu'elles souhaitaient mieux optimiser mais il n'y a pas eu de retours.

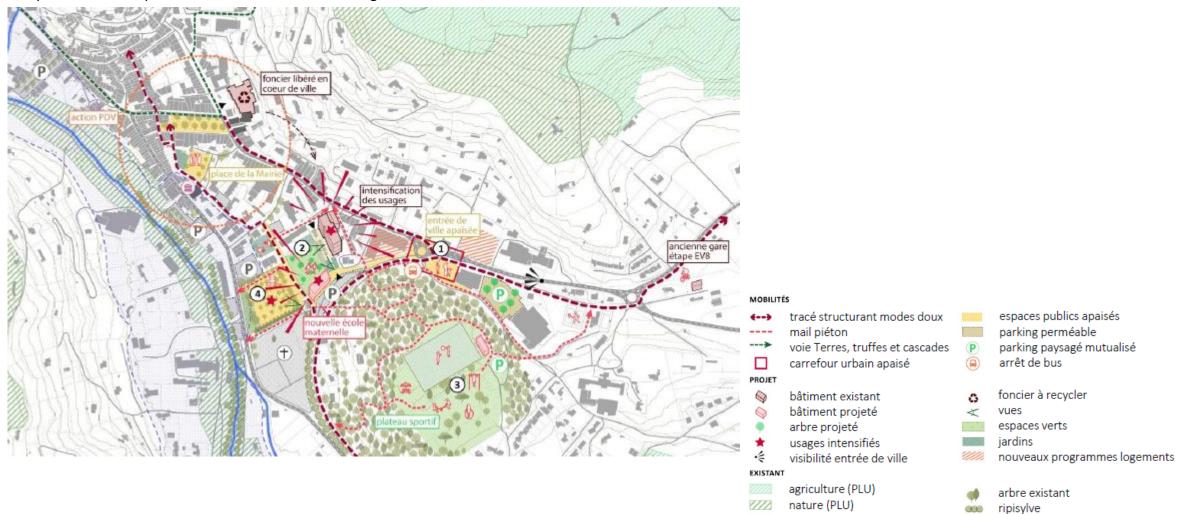
Le levier d'action « INTENSIFIER » n'a pas permis de travailler sur l'existant en phase de repérage du foncier invisible, cependant il a été valorisé dans la 2^e phase de l'expérimentation au niveau des projets, pour les sites de Salernes et Flayosc.

Nota : A Salernes le croisement des réflexions issues des études de la phase 1 de TPSF (recherche de foncier invisible) et l'écriture d'un projet urbain dans le cadre de PVD ont permis d'expérimenter de l'intensification en 2^e phase de la démarche TPSF.



Le levier d'action «INTENSIFIER »

Analyse des secteurs potentiels d'intensification des usages autour du centre-ville de Salernes



Le levier d'action «TRANSFORMER »

La démarche autour du levier « transformation » a consisté à faire le repérage de locaux vacants, essentiellement logements avec une vacance de long terme,

Le retour d'expérience a montré que certains centres-anciens présentaient des potentiels importants, notamment Draguignan.



Tout comme le levier d'action « INTENSIFIER », le levier d'action « TRANSFORMER » n'a pas permis d'identifier du foncier invisible. Cependant, il a permis de conforter le choix du quartier de la Commanderie (site identifié en phase candidature) pour expérimentation en 2^e phase au niveau des projets démonstrateurs.



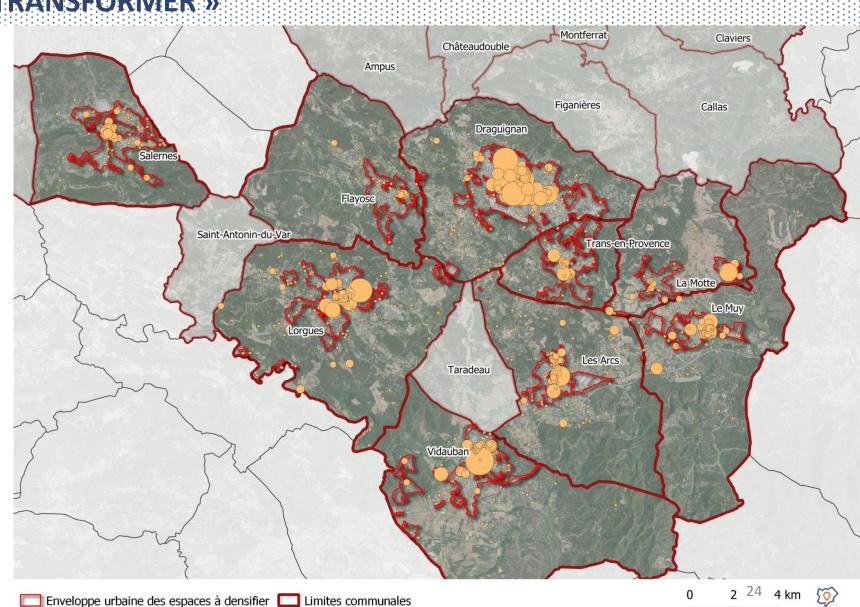
Le levier d'action

«TRANSFORMER»

Une approche par la vacance résidentielle

Les logements vacants depuis 2 ans

2 414 logements identifiés



Le levier d'action

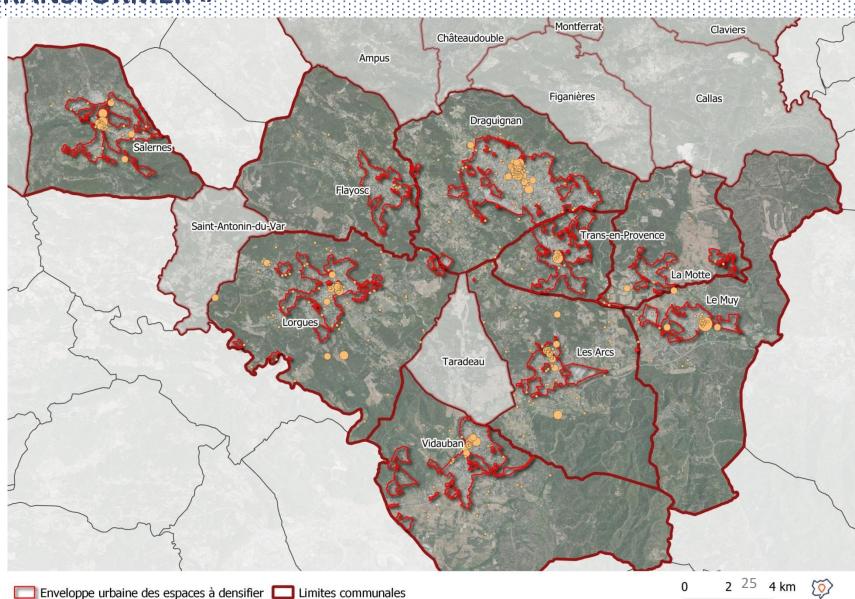
«TRANSFORMER»

Une approche par la vacance résidentielle

Les logements vacants depuis 5 ans

centres-villes Des qui concentrent l'essentiel de la vacance de long terme.

892 logements identifiés



PROJETS DEMONSTRATEURS

Les sites d'expérimentation ciblés

Une première phase d'identification de foncier invisible qui n'a pas été valorisée pour identifier des sites d'expérimentation puisque ceux-ci avaient déjà été déterminés lors de la candidature :

- Salernes : site révélé par PVD,
- Flayosc : souhait de la maire de réfléchir sur la délocalisation de son école,
- Draguignan: sites pressentis par la commune,
- Trans-en-Provence : site de la zone d'activités
- La Motte : sans suite car pas de projets d'envergure suffisant.

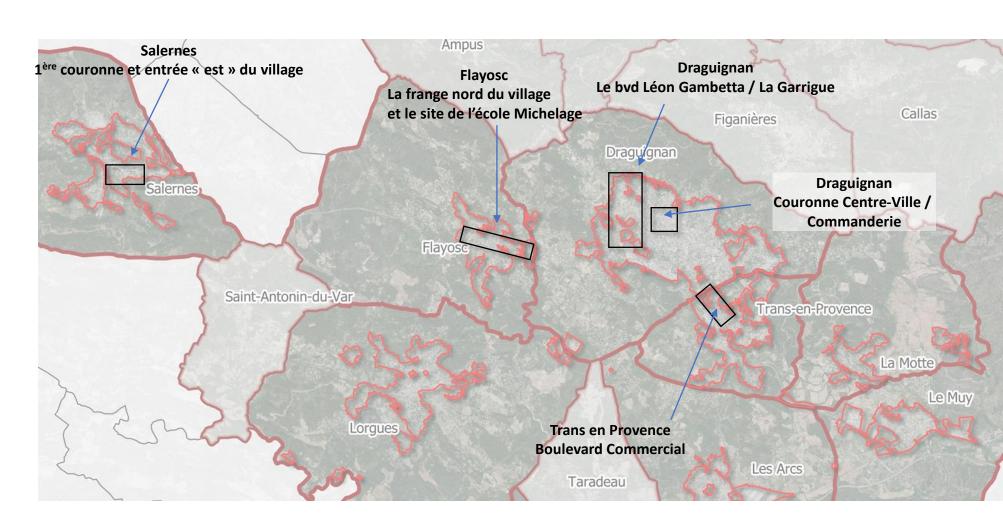


PROJETS DEMONSTRATEURS

Les sites d'expérimentation ciblés

A l'issue de la phase d'identification selon les 4 leviers d'action, 5 sites ont été ciblés pour la poursuite de l'expérimentation :

- Salernes : 1ère couronne et entrée est du village,
- Flayosc: frange nord du village et site Michelage,
- Draguignan : bvd Léon Gambetta / La Garrigue (entrée nord) et couronne centre-ville/ Commanderie,
- Trans-en-Provence : boulevard commercial nord.



Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE



Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE

RETOUR D'EXPÉRIENCE



L'enjeu de la démonstration sur ce site a été double. Il s'agissait d'une part de réfléchir d'une manière globale, et reproductible, sur le devenir et la résilience de zones commerciales et d'activités inscrites pour la plupart en zones inondables dans nos régions, et d'autre part de réfléchir sur la mixité et l'intensification des fonctions, en entrée de ville et proche du centre-ville, sur du foncier non construit et à valoriser, face à la pression immobilière et au besoin de développement de la commune et de l'agglomération à l'heure de la sobriété foncière,

ou, comment refaire de la ville sur des zones monofonctionnelles tout en considérant la résilience du territoire face aux aléas inondation.



Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE



10,8ha

CHOIX DU SITE

Intérêt pour la démarche TPSF

- Répond à l'enjeu territorial de reconfiguration des zones d'activité et zones commerciales sur des terrains inondables,
- Mise en œuvre des leviers densifier, renaturer, intensifier.

Première lecture des enjeux

- La maitrise du développement commercial,
- La reconfiguration de la zone en un ensemble urbain cohérent, qualitatif et connecté avec le village,
- La prise en compte des risques d'inondation dans la reconfiguration de la zone commerciale,
- Réduire la prédominance de la voiture.

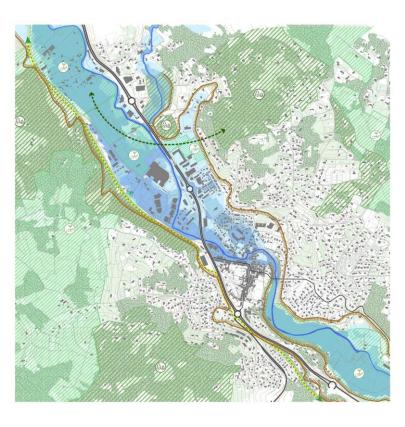
Pertinence du site démonstrateur

- Complexité opérationnelle liée à la propriété foncière,
- L'opportunité de concilier développement économique et sobriété foncière,
- Levier réglementaire.

Premières pistes de programmation

- Renforcer la qualité urbaine par la création d'espace publics,
- Identifier les espaces à désimperméabiliser,
- Réfléchir à des nouvelles formes d'immobilier économique et aux opportunités de mixité fonctionnelle,
- Explorer des pistes de mutualisation,
- Renforcer la trame verte et la résilience.

Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE



CONTEXTE PAYSAGER

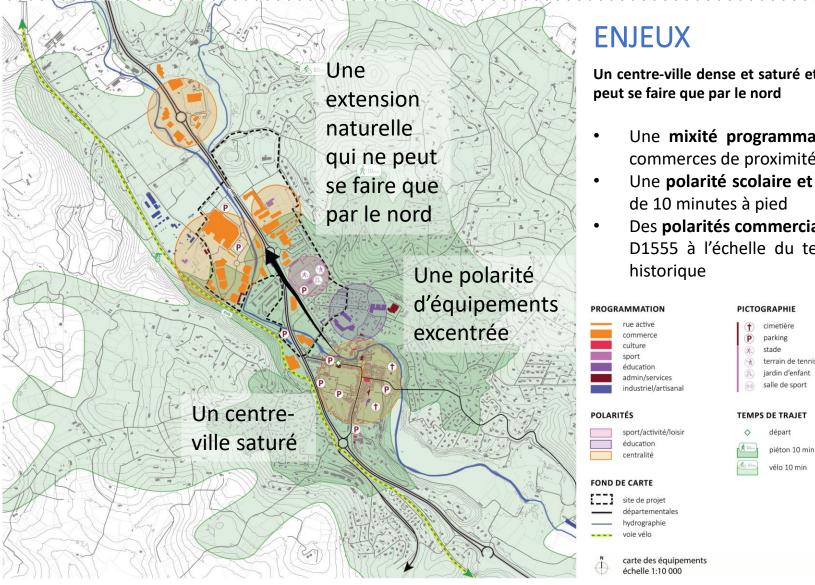
- Des continuités écologiques en entrée Nord de la commune
- Un paysage naturel et agricole protégé sur le relief audessus de Trans-en-Provence
- Des **friches agricoles** en zone PPRI aléa très fort un rôle de terres perméables en zone inondable
- Une **géomorphologie du site** qui a incité une urbanisation en longueur le long de la Nartuby malgré les risques d'inondation
- Une commune largement impactée par les risques d'inondation de La Nartuby

RISQUES ET FONCIER

- Un potentiel de développement fortement contraint par l'inondabilité du secteur (ruissellement et débordement)
- Du foncier privatif dont le développement par opportunité a induit une forme urbaine hétéroclite et pas optimisée.



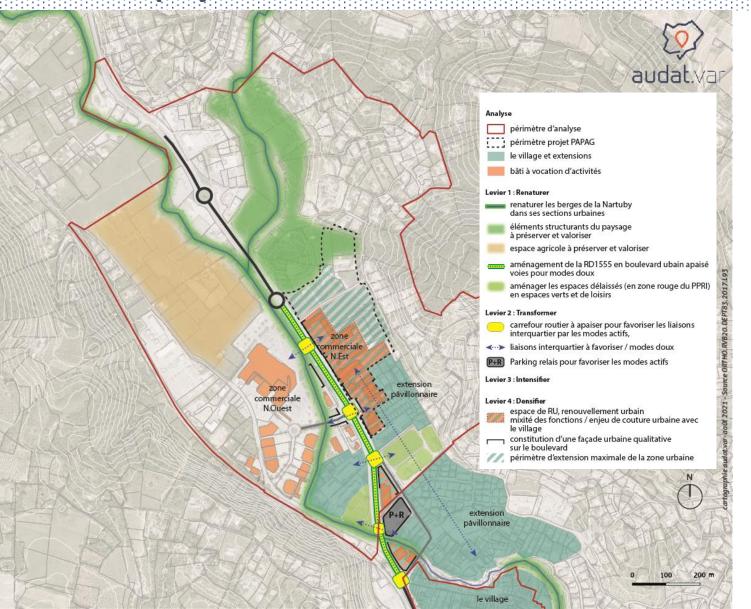
Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE



Un centre-ville dense et saturé et dont l'extension naturelle, compte tenu du relief, ne peut se faire que par le nord

- Une **mixité programmatique** au sein du village historique (services-commerces de proximité-équipements...)
- Une **polarité scolaire et sportive** à proximité du village ancien moins de 10 minutes à pied
- Des polarités commerciales en partie Nord de la commune le long de la D1555 à l'échelle du territoire dracénois – défavorisant la centralité historique

Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE



PREMIÈRES PISTES D'AMÉNAGEMENT SELON LES LEVIERS D'ACTION

LE PAPAG

Depuis une délibération communale en date du 30 ,juin 2021, la commune de Trans-en-Provence, projette d'inscrire (début 2024) un Périmètre d'attente d'un projet global d'aménagement (PAPAG) sur la zone de réflexion (8,8 hectares).

Les 3 objectifs attendus:

- valoriser qualitativement le paysage urbain et l'animation commerciale le long de l'axe économique reliant Trans à Draguignan.
- valoriser les terrains encore non bâtis situés dans les arrières cours des bâtiment existants, en confortant la mixité urbaine (activités économiques, services et équipements publics), en travaillant sur la qualité urbaine et environnementale des espaces publics, sur la qualité architecturale et énergétique des bâtiments dédiés à l'activité économique et sur la limitation de l'artificialisation des sols dans ce secteur encore non bâti.
- requalifier les espaces à vocation économique existants, situés à l'est de la RD1555 et classés en zone Uei, en favorisant les circulations douces, les connexions piétonnes entre les secteurs et les stationnements mutualisés. Une réflexion d'ensemble (incluant Arcadia et les bâtiments d'activités situés au sud) est indispensable pour restructurer l'ensemble du secteur et le connecter au quartier du Cognet.

Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE

SYNTHÈSE



Requalifier la zone d'activité et optimiser l'usage du foncier pour

- **Répondre aux besoins économiques** du territoire en termes de m² disponibles
- Améliorer la qualité de l'offre commerciale et productive existante en repensant la qualité d'accueil des usagers et entreprises pour renforcer la polarité économique et commerciale
- Requalifier l'entrée de ville pour revaloriser l'image de la commune



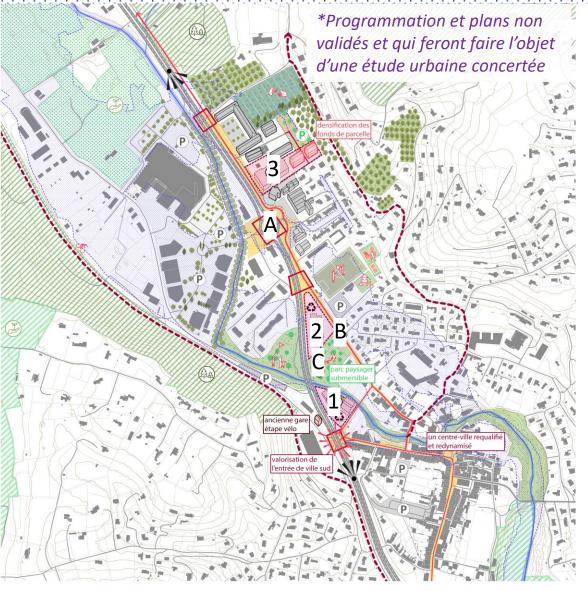
Tout en répondant aux enjeux actuels de sobriété et de résilience

- Limiter l'artificialisation des sols grâce à des formes urbaines plus denses et des espaces mutualisés
- Créer des zones perméables pour réduire la vulnérabilité du site et répondre aux contraintes du PPRi

Les points clefs

- Améliorer la qualité et la cohérence du parcours commercial
- Favoriser la **mixité fonctionnelle** en introduisant des services, du tertiaire et en consolidant l'offre d'immobilier productif à vocation artisanale en réponse aux besoins du territoire
- Mutualiser les stationnements, densifier le bâti
- Renforcer les mobilités douces et la connexion avec le village
- Désimperméabiliser

Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE



PISTES DE REFLEXION A COURT TERME

Entrée de ville valorisée par l'aménagement des espaces publics, la renaturation et la mutation des fonciers leviers

Aménagement des espaces publics et renaturation

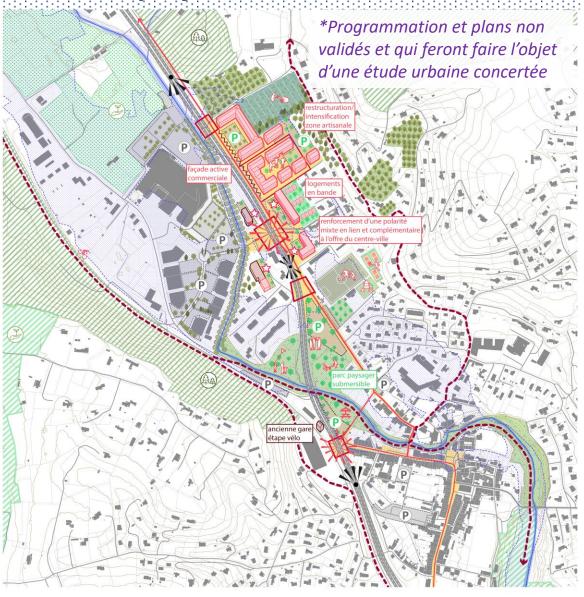
- améliorer les liaisons douces entre le village et la zone d'activité économique en entrée Nord par un travail de carrefours urbains apaisés (A), la création d'un hub multimodal (2) et un boulevard urbain partagé entre les différents modes de déplacement (B)
- améliorer la résilience du territoire face aux risques d'inondations en transformant des surfaces artificialisées en parc paysagé submersible tout en améliorant l'image d'entrée de ville (C)

Optimisation du foncier en zone d'activité (mutualisation, densification) pour limiter l'étalement urbain et la consommation de foncier naturel/agricole

- identifier des fonciers leviers (concessionnaires, activités BTP) (1) (2)
- densifier les fonds de parcelles inoccupés (3) pour répondre au développement de la zone économique sans sortir de l'emprise déjà artificialisée



Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE



PISTES DE REFLEXION A LONG TERME

Repenser les formes urbaines – affirmer une stratégie commerciale et foncière - restructurer et intensifier la zone d'activité commerciale

Renforcer l'entrée de ville nord comme polarité de proximité

- relocaliser les petits commerces de proximité, services en centre-ville pour renforcer l'attractivité du village,
- regrouper les commerces de proximité existants autour du carrefour comme polarité de la vie quotidienne exploiter sa position stratégique sur les flux quotidiens et sa connexion rapide au centre-ville (10min à pied/5min à vélo)

Rationnaliser le stationnement par une stratégie globale

- un projet de parking paysagé en entrée de ville intégré au parc paysagé submersible une situation centrale permettant de desservir différentes polarités
- un parking mutualisé pour les usagers de la zone d'activité restructurée Restructurer et densifier par des formes urbaines mieux adaptées et organisées – favoriser la mixité fonctionnelle pour répondre aux besoins du territoire (cour artisanale, locaux tertiaires, services)



Les projets démonstrateurs : TRANS-EN-PROVENCE

ET MAINTENANT?



La démarche TPSF a permis à la commune de Trans-en-Provence et à l'agglomération de comprendre qu'il réside un potentiel de développement économique sur un foncier économique déjà construit. « Construire la ville sur la ville » est devenu une possibilité par la méthodologie à court, moyen et long terme, présentée lors des COPILs.

La 1^{ère} étape est l'inscription de l'entrée de ville et de son hub multimodal dans le programme Action Cœur de Ville 2.

L'étude de programmation urbaine de la requalification du désormais « Boulevard Commercial de la Nartuby » fait l'objet d'une candidature à l'AMI de l'ANCT : requalification des zones commerciales.



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le périmètre de réflexion initial a été étendu pour devenir un projet urbain majeur pour la commune. Ajoutant la cave coopérative récemment achetée par DPVa et au potentiel de reconversion important, la gare routière et ses abords qui cherchent un nouvel exutoire depuis 15 ans mais aussi les allées Azémar pour lesquelles une réflexion est menée dans le cadre d'Action Cœur de Ville, TPSF a été l'occasion de mettre en résonnance ces intentions pour proposer un projet urbain cohérent et partagé, dont le périmètre était déjà inclus dans le périmètre d'intervention de l'ORT.



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE



4,2ha

CHOIX DU SITE (INITIAL)

Intérêt pour la démarche TPSF

- Répond à l'enjeu territorial de reconquête des centralités historiques
- Mise en œuvre des leviers : recycler / transformer / densifier / renaturer
- Potentiel **d'intensification des usages** en relation avec la gare, la Maison des Sports et de la Jeunesse et son parvis, l'Office du Tourisme et le parc?

Première lecture des enjeux

- La création de perméabilités à l'intérieur de l'îlot et entre l'îlot et le cœur de ville
- Le travail d'interface avec les centralités proches
- La préservation de la qualité résidentielle
- L'amélioration du cadre de vie
- La définition des activités compatibles avec le projet résidentiel

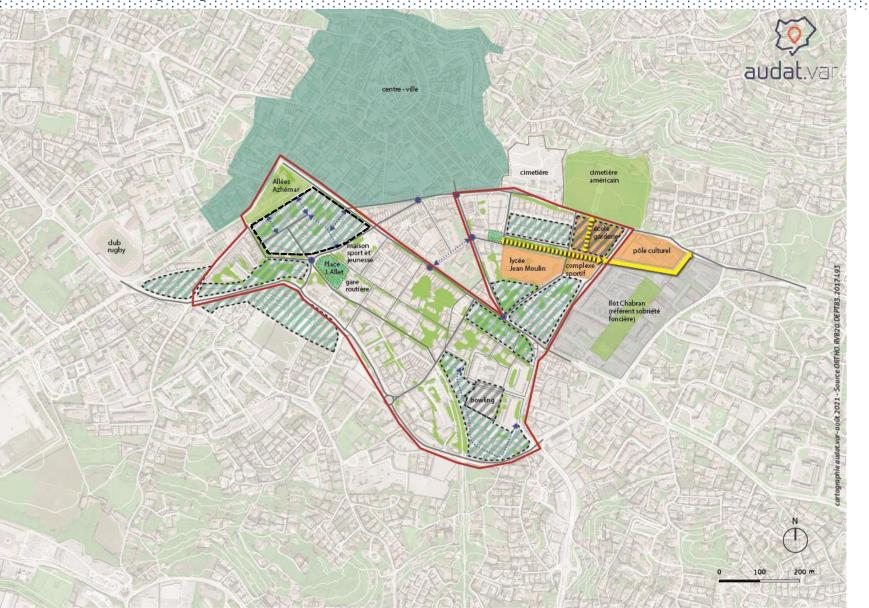
Pertinence du site démonstrateur

- Complexité opérationnelle liée à la maîtrise du foncier
- Ampleur du secteur
- · Partenariats public-privé
- · Equilibre économique
- Mix programmatique

Premières pistes de programmation

- Restructurer le maillage viaire pour créer des connexions intérieures et extérieures à l'îlot
- Renforcer le rôle des espaces publics et de la nature en ville
- Repenser l'interface entre les équipements et l'îlot

Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE



PREMIÈRES PISTES D'AMÉNAGEMENT SELON LES LEVIERS D'ACTION

Analyse périmètre d'analyse périmètre centre-ville pôle culturel et éducatif structurant axe de mobilité douce / élément nature en ville Levier 1: Renaturer éléments structurants du paysage à préserver et valoriser éléments de nature à préserver et valoriser au sein des secteurs urbanisés : enjeu de nature en ville / lutte contre les ilôts de chaleur. espaces à renaturer axe de mobilité douce à prolonger / élément de liaison des différents points d'interets du quartier / élément nature en ville Levier 2: Transformer

Levier 3 et 4 : Densifier et intensifier

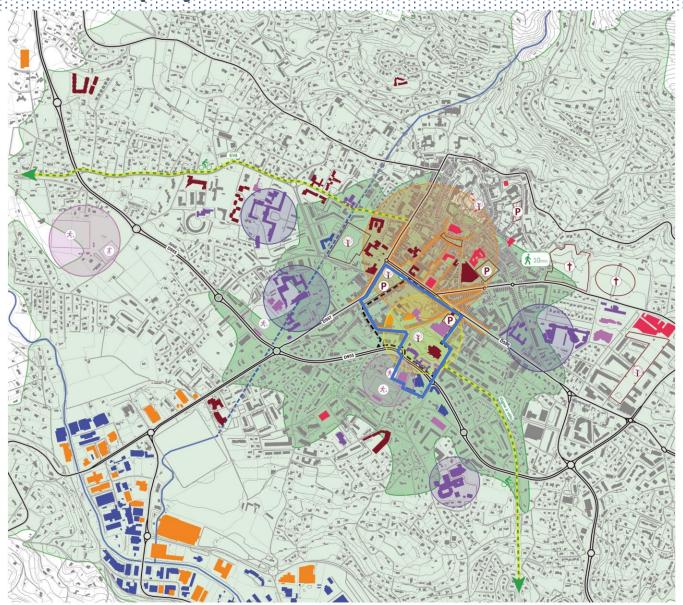
- favoriser les maillages interquartiers et liaisons douces / éviter les opérations isolées et non connectées à la vie de quartier
- espace de renouvellement urbain / densification animation du centre de vie / services de proximité

aménagement de la RD955 en boulevard ubain support de densité, aménagement de l'espace public

> carrefour apaisé pour favoriser les liaisons interquartier par les modes doux et actifs,

- espace à restructurer / diversités des fonctions / intensification
- espaces de nature à préserver au sein des futurs opérations d'aménagement : enjeu de nature en ville / lutte contre les ilôts de chaleur,

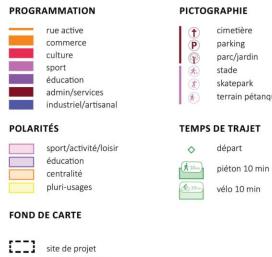
Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE



ENJEUX

Un secteur mixte, stratégiquement positionné à proximité immédiate de l'hypercentre

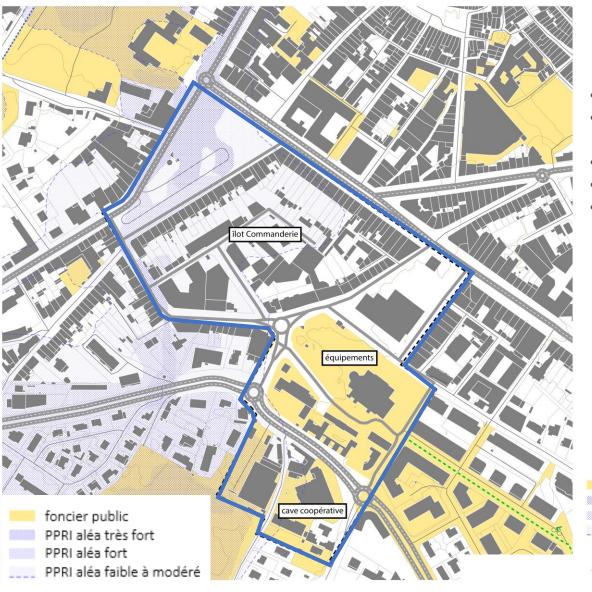
- Une situation en cœur de ville à **proximité directe des différentes commodités** du centre-ville (services-commerces-équipements)
- Une **mixité programmatique** au sein de l'îlot de la Commanderie et du secteur gare (peu valorisée/articulée) : écoles maison de la jeunesse et du sport gare routière associations commerces et ateliers
- Des **circulations douces** favorables par la situation centrale de l'îlot (temps de trajet 10min à pied) et par la proximité de deux voies vélo (EV8 Vigne à vélo)



hydrographie

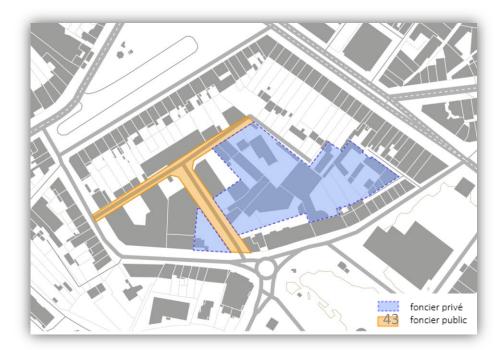
carte des équipements échelle 1:10 000

Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE

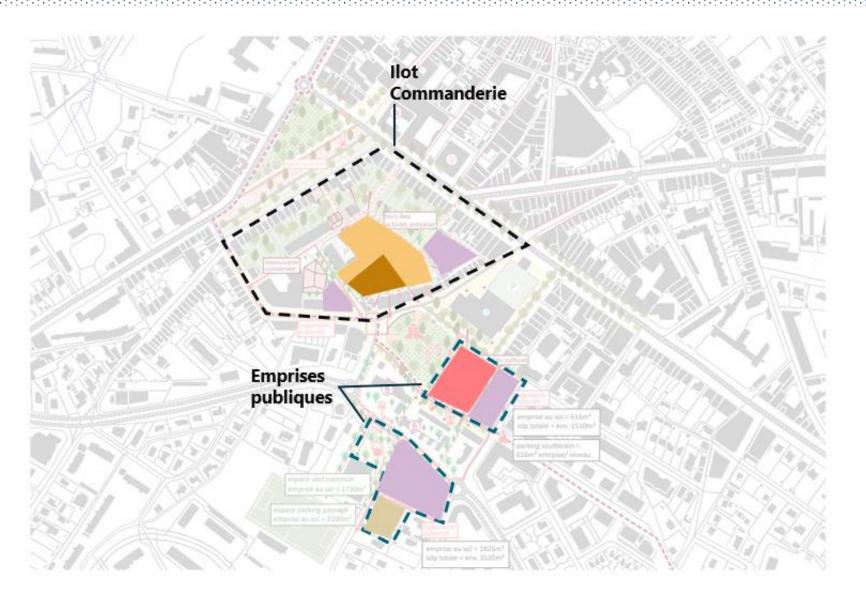


FONCIER

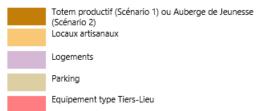
- Un site impacté par les risques d'inondation (règlement PPRI)
- La nécessité d'avoir des **espaces verts** et des **sols perméables** en centre urbain de Draguignan (risques PPRI + îlot de fraicheur)
- Un cœur d'îlot aux fonciers privés
- Un plateau d'équipements aux fonciers publics
- Une **réserve foncière de renouvellement urbain à proximité** : les friches de la Cave coopérative, propriété de l'Agglomération



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE



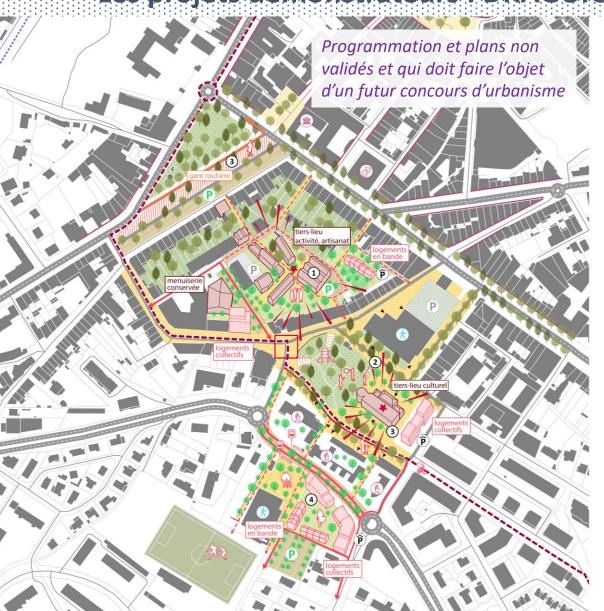
SYNTHÈSE



La programmation et le projet urbain, non validés à ce jour, seront proposés à la population dans le cadre d'un concours d'urbanisme.



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE



PISTES DE REFLEXION

Pépinière urbaine - Plateau d'équipements Restructuration du cœur d'îlot de la Commanderie et revalorisation de la polarité d'équipement autour de l'ancienne gare

- Un cœur d'îlot végétalisé, perméable et actif avec un projet fédérateur : la réhabilitation des entrepôts existants en tiers-lieu destiné à des activités productives (artisanat, bureaux, etc...) ou autres
- Un plateau des équipements apaisé où se mêlent différents usages et qui favorise les déplacements doux
- Déplacement de la gare routière pour libérer le plateau des équipements transformation de la gare en tiers-lieu socio-culturel avec réaménagement des abords en parvis public - projet de logements sur du foncier public libéré
- Réaménagement et densification du site de la cave coopérative : projets de logements et parking paysagé mutualisé

tracé structurant modes doux cheminements piétons / perméabilité voirie automobile zone trente plateau apaisé des modes doux Voirie partagée aménagement quais gare routière parking paysagé perméable mutation vers un carrefour urbain

bâtiment réhabilité nouveau bâtiment arbre projeté végétalisation

EXISTANT

arbre existant jardin public jardin privé parking

parking existant parking paysagé parking souterrain

équipement sportif

écoles théâtre

Le groupement TDSO - EGIS a mené un travail allant de l'esquisse jusqu'au bilan opérationnel du projet.



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE

PISTES DE REFLEXION

 Un projet ambitieux et contemporain axé sur la sobriété foncière, la renaturation et le recyclage de friches qui sera de nature à mobiliser les financements fléchés par l'Etat sur ces thématiques (Fonds Verts) et permettra d'équilibrer un bilan déficitaire,



Vue d'ambiance du cœur d'îlot

Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - ILOT COMMANDERIE

ET MAINTENANT?



L'expérimentation TPSF a permis de (re)mobiliser les acteurs sur un projet urbain global en requestionnant le périmètre de projet initial.

La suite donnée sera le lancement prochain d'un dialogue compétitif auprès d'urbanistes sur la base des réflexions menées dans le cadre de TPSF, dans l'objectif de proposer des idées très larges de programmes, lesquelles seront soumises in fine à la concertation auprès de la population.

Le projet a été lauréat de l'AMI Fonds Friche de la région SUD PACA : identification et reconversion.



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

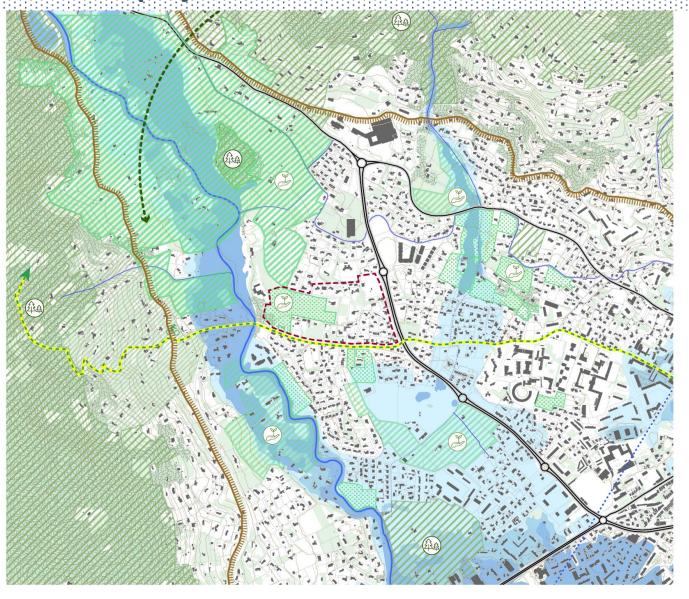
Un secteur révélé en phase 1 lors du repérage du foncier invisible. Le propos était de préconiser une densification le long d'un axe bien desservi, en renouvellement urbain, avec préservation d'espaces non urbanisés comme espaces de respiration par le biais d'un transfert de droits à construire.

La démonstration théorique finale a été faite sur un site présentant un fort enjeu opérationnel à court terme suite à une succession et dont un projet était en cours de conception. L'argumentation de l'expérimentation TPSF a permis de lutter contre un PLU trop permissif et d'influer sur un projet en rassemblant le bâti en bord de voie afin de préserver une chêneraie en cœur d'îlot,

L'enseignement tiré de cette expérimentation, sur des territoires à forte pression foncière, est le manque d'outils règlementaires et de réactivité du droit de l'urbanisme par rapport à la vitesse de frappe de la promotion immobilière. L'absence d'un outil opérationnel du type SPL, pouvant permettre un portage foncier rapide a été révélée.



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE

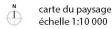


PAYSAGE ET RISQUES

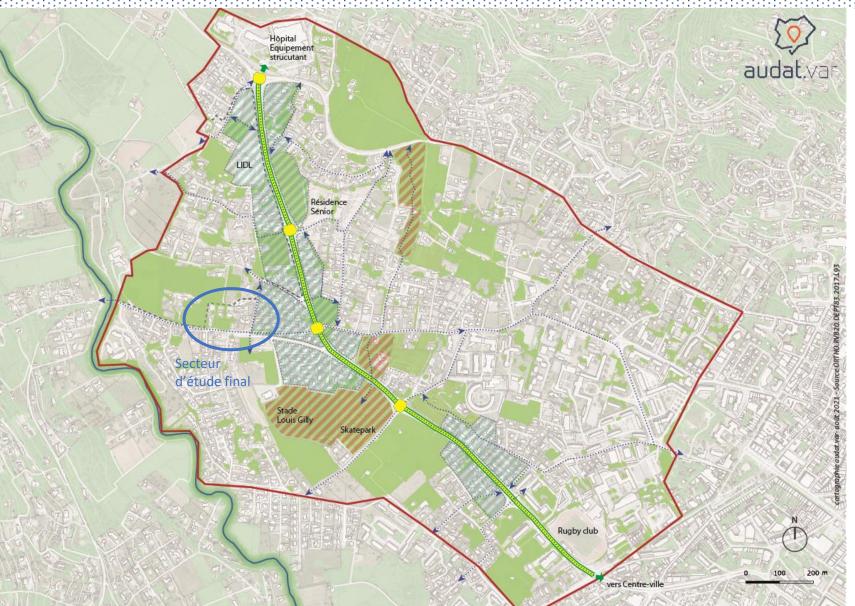
Une vallée inondable, seule continuité paysagère préservée

- Des **continuités écologiques** au Nord-Ouest de la ville
- Une entrée Nord-Ouest de la plaine **protégée réglementairement (PLU) :** agriculture au même titre que les monts environnants protégés (nature PLU)
- Des **poches de nature et agricoles** qui persistent au milieu des zones urbanisées certaines protégées au PLU des zones de refuge pour les écosystèmes
- Des abords de la Nartuby urbanisés en zone PPRI aléa très fort des **terres agricoles essentielles le long de la rivière** en amont de Draguignan rôle de terres perméables en cas de crue

- agriculture (PLU)
- nature (PLU)
 - agriculture non réglementée (PLU)
- nature non réglementée (PLU)
- PPRI aléa très fort
- PPRI aléa fort
- PPRI aléa faible à modéré
 - EV8
- --> continuité écologique
- topographie topographie



Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE



PREMIÈRES PISTES D'AMÉNAGEMENT SELON LES LEVIERS D'ACTION

Une réflexion initiale menée autour d'un axe structurant

Analyse

- périmètre d'analyse
- périmètre ancien PAPAG Garrigues

Levier 1 : Renaturer

- éléments structurants du paysage à préserver et valoriser
- valorisation des zones rouges du PPRI, en espaces verts sportifs et loisirs / parcours et perméabilités favorisés
- éléments de nature / passé agricole à préserver et valoriser au sein des secteurs urbanisés : enjeux d'agriculture urbaine,

Levier 2: Transformer

- aménagement de la RD955 en boulevard ubain support de densité, aménagement de l'espace public
- carrefour apaisé pour favoriser les liaisons interquartier par les modes doux et actifs,

Levier 3 et 4 : Densifier et intensifier

- favoriser les maillages interquartiers et liaisons douces / éviter les opérations isolées et non connectées à la vie de guartier
- espace de renouvellement urbain / densification animation du centre de vie / services de proximité
 - espaces de nature à préserver , tout ou partie, au sein des futurs opérations d'aménagement : enjeu de lutte contre les ilôts de chaleur,

Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE



CHOIX DU SITE FINAL

Le site de la Garrigue se trouve dans la ville de Draguignan, au bord du boulevard Léon Gambetta qui est le principal axe connectant à l'Ouest de la ville

Intérêt pour la démarche TPSF

- Expérimentation de la démarche sur un secteur périurbain
- Mise en œuvre du levier densifier/renaturer

Première lecture des enjeux

- Éviter la perte de qualité urbaine par une densité trop forte
- Pression des promoteurs
- Préserver les enjeux paysagers

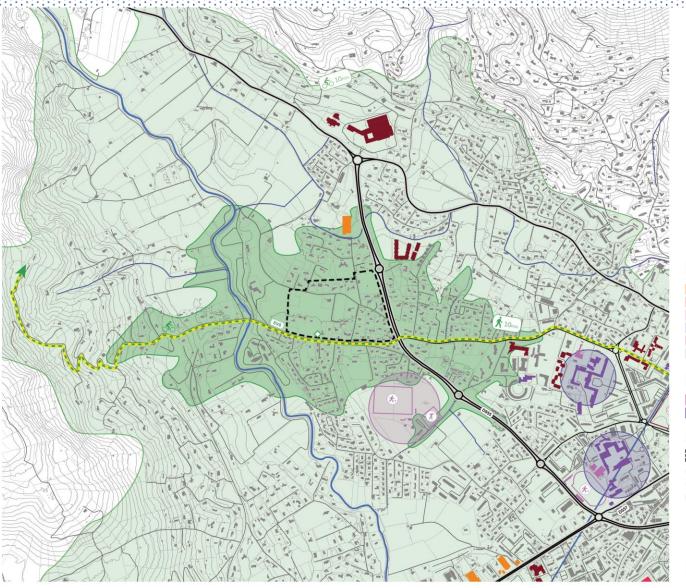
Pertinence du site démonstrateur

- Le renforcement de l'urbanité d'une zone périurbaine par la densification en dents creuses
- Le contrôle de la densification pour préserver la qualité urbaine
- Partenariat public-privé
- Leviers règlementaires

Premières pistes de programmation

- Penser l'articulation des fonctions urbaines
- Favoriser les mobilités douces
- Préserver l'agriculture

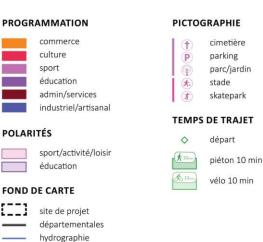
Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE



ENJEUX

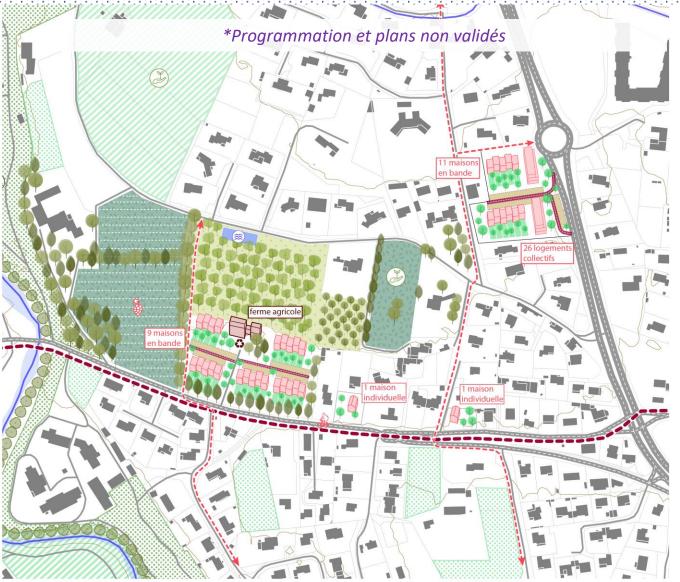
Une situation en frange urbaine mais bien connectée à la ville centre

- Une **situation en frange de la ville** (quartier périphérique) **peu d'offres** d'équipements/ services/ commerces
- Quartier urbanisé progressivement à la suite de la construction de **l'hôpital de Draguignan** en partie nord et de la **D955**
- Passage de la **voie cyclable EV8** permettant de rejoindre le centre-ville et ses commodités rapidement (moins de 10 minutes)



voie vélo

Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE



PISTES DE REFLEXION

tracé structurant modes doux cheminement piéton

parking paysagé bâtiment existant

jardin privé individuel vignes existantes friche agricole réinvestie friche arboricole réinvestie

Orientations validées avec les parties prenantes : Conserver le patrimoine agricole et paysager, proposer une densité adaptée

- Préservation une grande partie des terres/friches agricoles : reconquête des friches agricoles – projet de ferme agricole
- Densification plus conséquente sur des opportunités foncières le long des axes majeurs et sur un terrain viticole en partie Sud du terrain : logements intermédiaires en bande, maisons individuelles, petit collectif (63 logements projetés) – adoucir la D1555 en boulevard urbain





Patrimoine arboré et agricole

arbre existant ripisylve

bassin d'eau

olivier

agriculture (PLU) nature (PLU)

échelle 1:2 500

Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE

Maîtrise foncière – montage en péréquation

L'EPF

Acquisition des parcelles

La collectivité

- Fait l'acquisition des parcelles 0503 et 0373 auprès de l'EPF
- Modifie le zonage du périmètre 1 en passant d'une zone UCa à une zone UBb afin d'augmenter la densité maximale autorisée
- Réalise une **consultation jointe** afin d'obliger l'opérateur à réaliser les deux projets (parcelle 0503 et 0373)
- Vente en double minute auprès d'un opérateur unique

0373 0503

La plus-value réalisée sur la vente de la parcelle 0373 compense le manque à gagner de la vente de la parcelle 0503 = équilibre le bilan de la collectivité

Parcelle Parcelle **Parcelle** Parcelle 0373 0503 0503

Acquisition par l'EPF / collectivité

Revente par la collectivité

0373

passage en zone UBb

Opérateur unique

- Un même opérateur réalise l'achat conjoint des deux fonciers et les opérations
- La collectivité contrôle la réalisation des projets.
- La consultation jointe permet à l'opérateur de réaliser une péréquation entre un secteur avantageux et un secteur moins avantageux

Les projets démonstrateurs : DRAGUIGNAN - LA GARRIGUE

ET MAINTENANT?



La ville de Draguignan a engagé la mise en révision de son PLU pour renforcer la maitrise de son étalement urbain.

Les réflexions seront intégrées dans la démarche.



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC

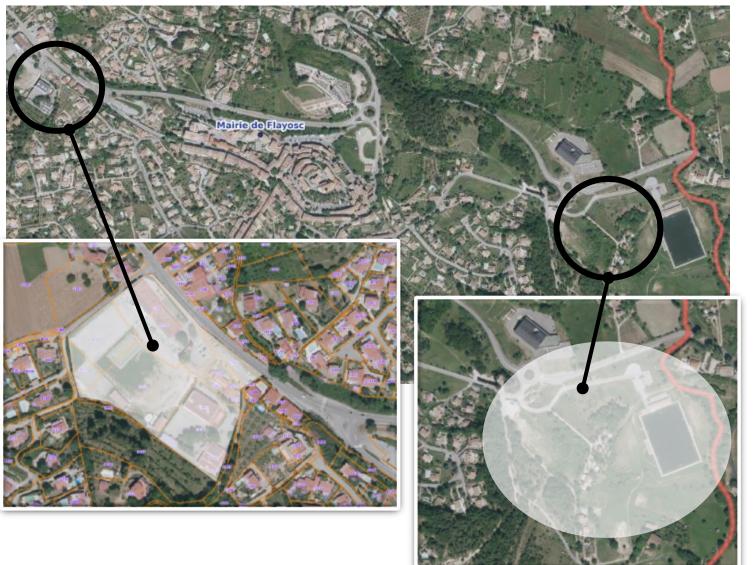
RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le souhait de la commune était de déplacer l'école sur un site naturel, site Michelage, en partie basse du village, dans le but de freiner la pression foncière sur ce site et d'imaginer un programme scolaire en lien avec les espaces agricoles mitoyens.

L'expérimentation à viser à produire un scénario alternatif d'aménagement en proposant le maintien de l'équipement en cœur de village, mais aussi son intensification dans son usage compte tenu de sa proximité immédiate avec le village. L'expérimentation a permis de démontrer que cette option aboutissait à une économie financière par rapport au projet de déplacement, ce qui a conduit la commune à réinterroger son projet initial pour aller plus loin dans l'étude financière.



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC



CHOIX DU SITE

Sites école Ernest Maunier / site dit Michelage

Intérêt pour la démarche TPSF

- Expérimentation la démarche en frange d'un centre bourg
- Répond à l'enjeu territorial de **revitaliser les centralités / développement d'une agriculture urbaine**
- Mise en œuvre des leviers transformer, intensifier, recycler / densifier

Première lecture des enjeux

- Assurer les connexions entre le centre bourg et les sites de projet
- Eviter la désertion du centre bourg suite au déplacement d'équipements
- Maîtriser le développement résidentiel
- Structurer une transition ville/espaces naturels & agricoles par l'agriculture urbaine

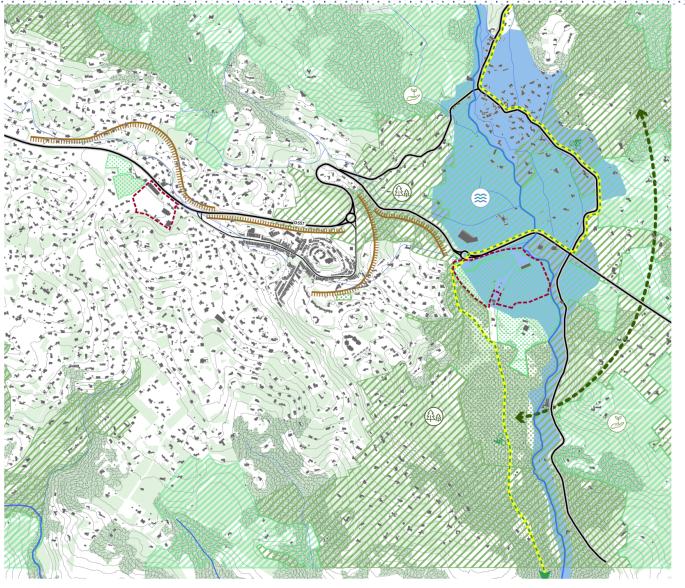
Pertinence des sites démonstrateurs

- Test d'une opération tiroir et de sa rentabilité pour la collectivité
- Mise en œuvre opérationnelle d'un projet d'agriculture urbaine
- Concertation et acceptabilité locale
- Intensification de l'usage d'un équipement publique

Premières pistes de programmation

- Création d'une polarité autour de l'agriculture urbaine
- Créer de la mixité d'usage au travers des nouveaux équipements
- Porter une réflexion transversale sur la mobilité
- Maitrise de la densité et de la programmation résidentielle

Les projets démonstrateurs : FLAYOSC

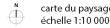


PAYSAGE ET RISQUES

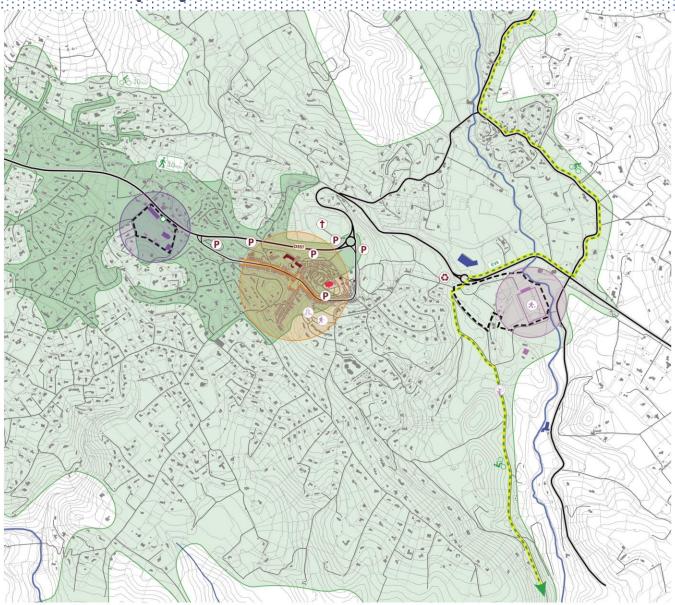
Une urbanisation sur les hauteurs, située au-dessus d'un vallon agricole inondable

- Des continuités écologiques en entrée Est du village
- Un paysage naturel et agricole protégé réglementairement (PLU) autour du village de Flayosc
- Des **friches agricoles dans le lit majeur** de la rivière non réglementée au PLU un rôle de terres perméables en zone inondable
- Un lit majeur de la rivière conséquent en partie basse du village (côté Est) du fait de la géologie du site de Flayosc – topographie importante

- zzzz agriculture (PLU)
- nature (PLU)
 - agriculture non réglementée (PLU)
- nature non réglementée (PLU)
 - lit majeur de la rivière
- ---- EV
- ←→ continuité écologique
- topographie topographie



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC



ENJEUX

PROGRAMMATION

POLARITÉS

rue active

éducation

éducation

centralité

site de projet

hydrographie

échelle 1:10 000

FOND DE CARTE

sport/activité/loisir

Une polarité scolaire en continuité du village centre et une polarité d'équipements de loisirs / sportifs en cours de développement dans la plaine

- Une **polarité centrale avec une mixité programmatique** au sein du village historique (services-commerces de proximité-équipements...)
- Une **polarité scolaire** en entrée haute de Flayosc (Ouest) au cœur du tissu pavillonnaire et à moins de 10 minutes à pied du centre
- Une **polarité de loisirs** en entrée basse de Flayosc (Est) au milieu d'espaces naturels et agricoles protégés



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC

FONCIER

Site Ernest Maunier

• Un site des écoles au foncier public



Site Michelage

 Une plaine anciennement agricole au foncier public – dans le lit majeur de la rivière (zone à risque)



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC

PISTES DE REFLEXION

Transformation in situ des écoles – intensification des usages

- Travail sur la visibilité en entrée de village aménagement des abords de la D557 : traversées, végétalisation, parking paysagé
- 2. Conservation et **réhabilitation légère** du bâtiment de l'école maternelle **intensification des usages** hors période scolaire
- 3. Projet de **démolition** des bâtiments de **l'école élémentaire reconstruction** de deux bâtiments accolés accessibles depuis **le parvis commun des écoles** intensification des usages hors période scolaire (associations/activités extra-scolaire/évènements...) espaces pensés dans cette **logique d'intensification des usages et de mutabilité**
- 4. Préservation d'un cœur d'îlot végétal en continuité de la colline paysagère
- 5. Projet d'une mixité programmatique avec une **densification** du site par des typologies de **logements intermédiaires** (maison en bande R+1/R+2) s'intégrant au tissu existant pavillonnaire

Un parc agro-urbain ludique et pédagogique

- Projet d'un parc agricole ludique en entrée de village où se mêlent différents usages de plein air (sports-loisirs-agriculture...) – mise en place d'une noue paysagère au rôle ludique en zone inondable
- 2. Mise en place d'une voie structurante des modes doux : « l'épine dorsale » sur le tracé de l'ancienne voie ferrée complétée par un mail piéton desservant toutes les activités depuis le village centre
- 3. Projet d'une **MEAD** (maison de l'éducation à l'alimentation durable) en entrée de site un projet pédagogique à l'échelle de la Dracénie et en lien étroit avec le maraichage communal de Flayosc
- 4. Projet d'extension du maraichage communal existant
- Réhabilitation d'anciens bâtiments agricoles en **ferme agricole pédagogique** et **réinvestissement des friches agricoles** pour le développement d'une agriculture locale conserver l'activité historique du lieu-dit Michelage



*Programmation et plans non validés et qui feront faire l'objet d'une étude urbaine concertée



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC

SYNTHÈSE



Conserver les équipements structurants pour la vitalité du centre bourg à proximité de celui ci

- Repenser le rôle de l'école et son interface avec les habitants et les associations en construisant un équipement ouvert sur le village et sur d'autres usages
- Optimiser l'usage de l'équipement pour en faire un nouveau lieu de rencontres capable d'irriguer la centralité villageoise



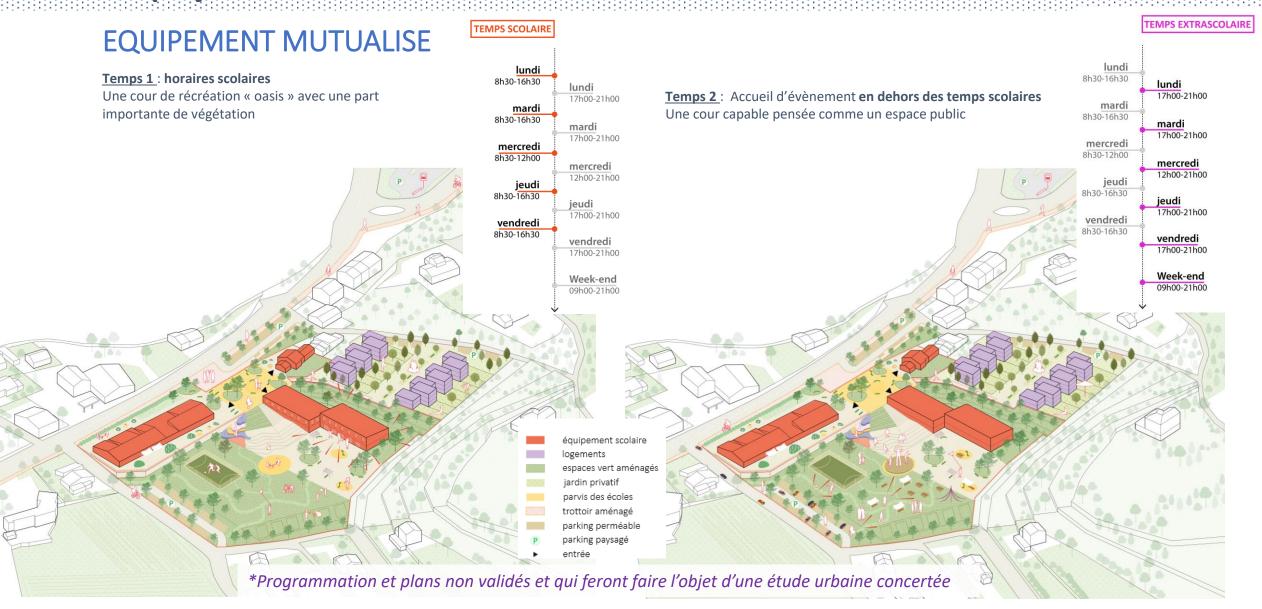
Protéger les zones naturelles en frange d'urbanisation en leur donnant un usage

- **Protéger ces espaces d'une urbanisation** future et de l'artificialisation des sols
- Conserver des poches de nature à proximité des centres bourgs et les aménager pour les habitants afin de rendre attractive la vie en cœur de bourg
- Consolider le pôle agro-alimentaire et le rôle des circuits courts dans le fonctionnement villageois
- Maintenir des zones perméables pour contenir la vulnérabilité du site face aux inondations

Un scénario de maintien de l'école au niveau du centre bourg qui se présente comme une alternative au scénario de déplacement de l'école sur le site Michelage et vise à adopter une démarche de sobriété foncière :

- Evite l'artificialisation de sols naturels et agricoles
- Limite les besoins en mobilités carbonés
- Renforce le rôle et la vitalité de la centralité villageoise

Les projets démonstrateurs : FLAYOSC



Les projets démonstrateurs : FLAYOSC

ET MAINTENANT?



La commune a annoncé le lancement d'une nouvelle étude de programmation sur le site actuel avec une intensification des usages notamment pour les associations locales.

Cependant la municipalité fait état de besoin en financement pour mettre en forme son projet.



Les projets démonstrateurs : SALERNES



Les projets démonstrateurs : SALERNES

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Combinaison des dispositifs TPSF et PVD sur un site révélé dans le cadre de Petites Villes de Demain. Le projet est venu conforter celui réfléchi lors de l'élaboration du projet urbain communal dans le cadre de PVD.



Les projets démonstrateurs : SALERNES



CHOIX DU SITE

Salernes – « plateau sportif »

Intérêt pour la démarche TPSF

- Enjeu d'interface entre ville, espaces naturels et périurbains
- Mise en œuvre du levier densifier / intensifier
- Potentiel d'intensification des usages

Première lecture des enjeux

- La qualification des espaces d'interface, en première couronne du village de Salernes
- La définition des usages à mettre en œuvre et valoriser pour éviter la fuite vers le périurbain

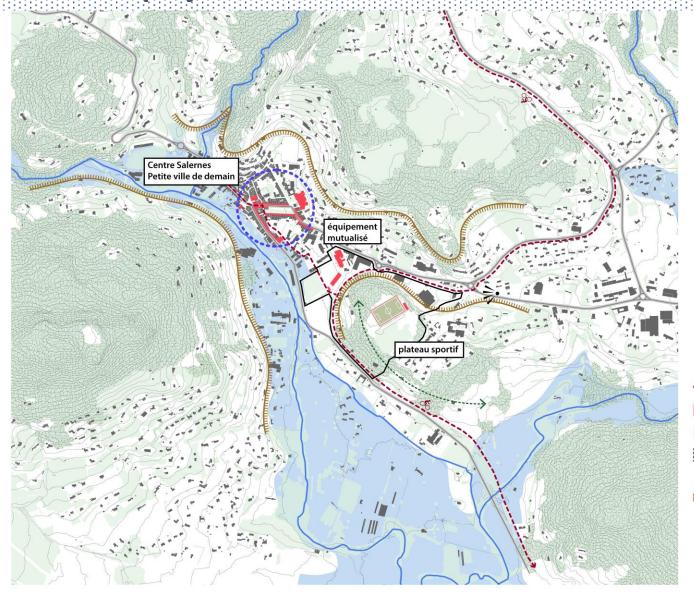
Pertinence du site démonstrateur

- Le renforcement de l'urbanité d'une zone d'interface
- Opération tiroir
- Mixité d'usages

Premières pistes de programmation

- Espaces publics revalorisés
- Densification équipements / habitat/...

Les projets démonstrateurs : SALERNES



ENJEUX

Restructuration des équipements scolaires – principe de mutualisation – valorisation du Pin Bernard

- Un Mont, le Pin Bernard préservé des constructions, **une poche de nature** à conserver et valoriser en milieu urbain
- Regroupement des équipements scolaires pour proposer un « super-équipement » où les usages sont intensifiés selon les temporalités
- Projets en cohérence et en lien avec les projets d'action PVD

tracé structurant modes doux

équipements

lit majeur rivière

secteurs projet

action PVD

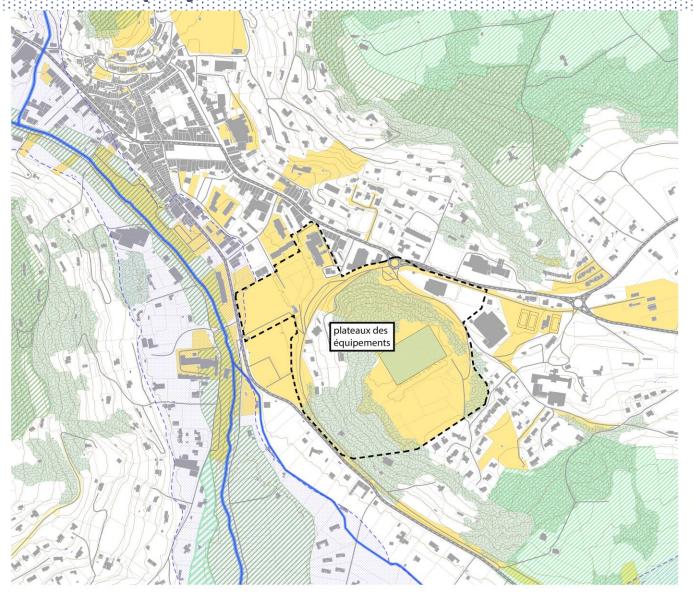
topographie importante

visibilité entrée de village

continuité écologique

échelle 1:10 000

Les projets démonstrateurs : SALERNES



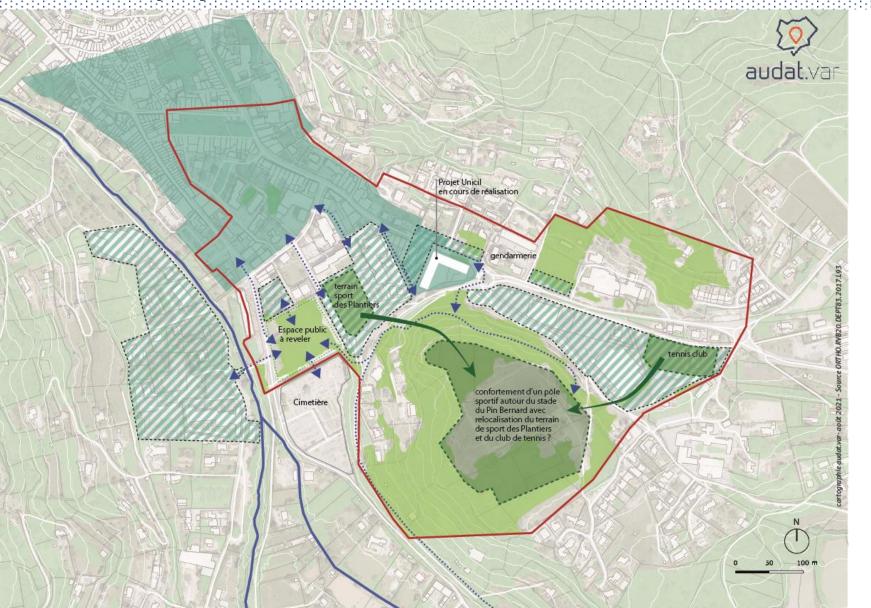
FONCIER

Une maîtrise du foncier des équipements de Salernes

foncier public
zone inondable du lit majeur de la rivière

échelle 1:5 000

Les projets démonstrateurs : SALERNES



PREMIÈRES PISTES D'AMÉNAGEMENT SELON LES LEVIERS D'ACTION

Analyse

périmètre d'analyse

périmètre centre-ville

Levier 1 : Renaturer

éléments structurants du paysage à préserver et valoriser

éléments de nature à valoriser au sein des secteurs urbanisés

Levier 2: Transformer

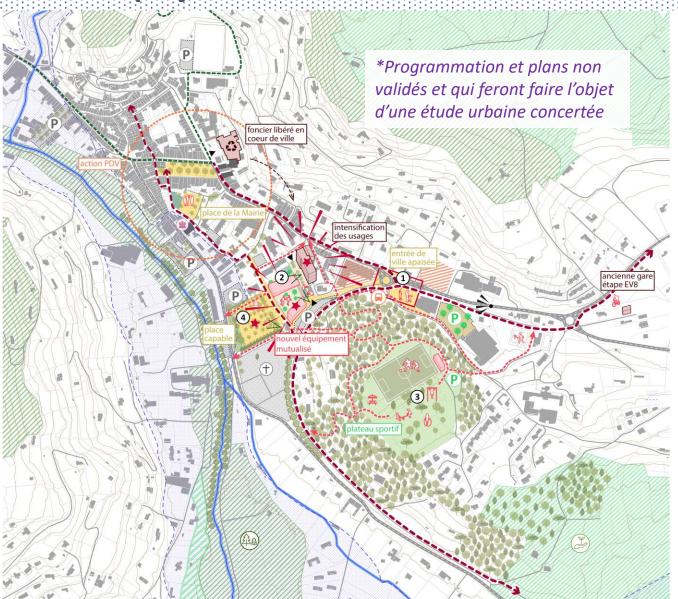
Levier 3 et 4 : Densifier et intensifier

favoriser les maillages interquartiers et liaisons douces / éviter les opérations isolées et non connectées à la vie de quartier

espace de renouvellement urbain / densification animation du centre de vie / services de proximité

espaces de nature à préserver , au sein des futurs opérations d'aménagement : enjeu de lutte contre les ilôts de chaleur,

Les projets démonstrateurs : SALERNES



PISTES DE REFLEXION

- 1. Une entrée de ville apaisée et valorisée par un carrefour urbain qui favorise les traversées douces / et la mutualisation du stationnement
- 2. Les écoles de Salernes comme équipements fédérateurs et structurants:
- déplacement de l'école maternelle pour la rapprocher de l'école élémentaire et libérer du foncier en cœur de ville pour l'action Petite ville de demain
- construction d'un nouveau bâtiment de l'école maternelle et de la crèche sur une partie du foncier de l'ancien stade (conserver l'espace végétalisé pour les usages de l'école et activités extra-scolaire)
- intensification des usages en dehors des temps scolaires
- 3. Le Pin Bernard, un plateau sportif pour la commune et ses alentours
- mise en place d'activités de plein air afin de préserver ce promontoire de nature et de conserver son sol perméable et sa forêt – projet d'une buvette / vestiaires dans un bâtiment léger
- travailler des parcours piétons à travers la forêt pour mieux desservir le Pin Bernard (aujourd'hui un
- 4. La place du boulodrome, une place «capable» : valoriser cette place en la rendant plus visible et perméable (plus d'accès et de traversées piétonnes - liens avec les écoles) et intensifier les différents usages

MOBILITÉS

()	tracé structurant modes doux	
	mail piéton	I

voie Terres, truffes et cascades

carrefour urbain apaisé

parking paysagé mutualisé arrêt de bus

PROJET 9

bâtiment existant bâtiment projeté

arbre projeté

usages intensifiés

visibilité entrée de ville

foncier à recycler

espaces verts

jardins

nouveaux programmes logements

espaces publics apaisés parking perméable

EXISTANT

agriculture (PLU) nature (PLU)

arbre existant ripisylve

échelle 1:5 000

Les projets démonstrateurs : SALERNES

SYNTHÈSE



Regrouper les équipements scolaires au sein d'un pôle fort et ouvert à d'autres usages

- Repenser le rôle de l'école et son interface avec les habitants et les associations en construisant un équipement ouvert sur le village et sur d'autres usages
- Optimiser l'usage de l'équipement pour en faire un nouveau lieu de rencontres capable d'irriguer la centralité villageoise

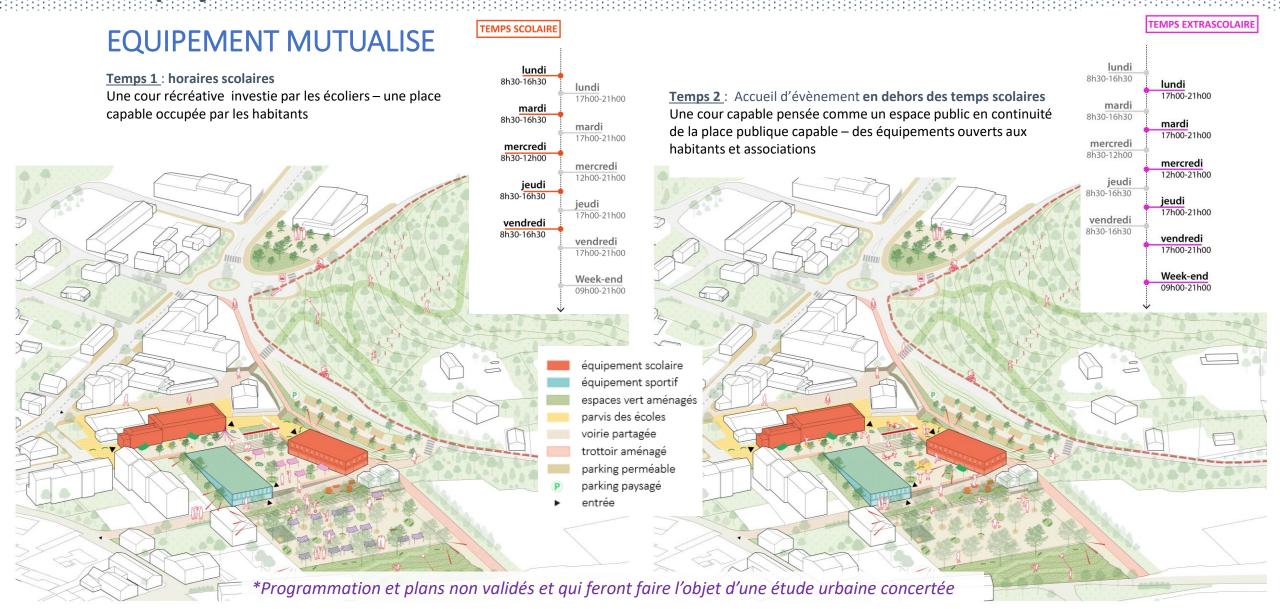
Avoir des espaces publics requalifiés et supports d'usages multiples, vecteurs d'attractivité pour la vie en centre bourg



Protéger les zones naturelles en frange d'urbanisation en leur donnant un usage

- **Protéger ces espaces d'une urbanisation** future et de l'artificialisation des sols en les aménageant pour des fonctions de détente et de loisirs
- Conserver des poches de nature à proximité des centres bourgs et les aménager pour les habitants afin de rendre attractive la vie en cœur de bourg
- Maintenir des zones perméables pour contenir la vulnérabilité du site face aux inondations

Les projets démonstrateurs : SALERNES



Les projets démonstrateurs : SALERNES

ET MAINTENANT?



La municipalité fait état de besoin en financement pour mettre en forme son projet, et de moyens humains pour sa mise en œuvre et suivi.



BILAN

Pour 4 projets démonstrateurs :

DRAGUIGNAN COMMANDERIE / TRANS-EN-PROVENCE FLAYOSC / SALERNES

ET DEMAIN?



A SUIVRE...

